

Affranchissement PP

Solution d'affranchissement efficace pour vos envois en nombre

L'affranchissement PP est une solution simple et rentable pour le dépôt en nombre ou en très grand nombre d'envois de lettres de même catégorie/échelon de prix. Le processus d'affranchissement et de déclaration peut s'effectuer par voie électronique.

La Poste met à disposition une gamme de solutions d'affranchissement innovantes. Vous en trouverez un aperçu sous www.poste.ch/affranchir et dans le factsheet Solutions d'affranchissement.

L'affranchissement PP est une marque d'affranchissement que vous pouvez imprimer directement sur l'enveloppe, sur des étiquettes ou, si vous utilisez des enveloppes à panneau transparent, directement dans la fenêtre d'adresse. Le dépôt doit obligatoirement être accompagné d'une déclaration sous la forme d'un bordereau de dépôt/bulletin de livraison remis à la Poste avec les envois.



Exemple de marque d'affranchissement PP

Quantités d'envois

Si vous établissez le bordereau de dépôt/le bulletin de livraison via le service en ligne «Bordereau de dépôt lettres» (www.poste.ch/services-en-ligne), vous n'avez pas de quantité minimale à respecter pour le dépôt d'envois PP.

En cas de paiement comptant au guichet postal, pour lequel aucun bordereau de dépôt n'est nécessaire, la quantité minimale de dépôt pour ces envois est de 50 unités. Si cette condition n'est pas remplie, nous vous facturons la différence entre la quantité déposée et le minimum requis de 50 unités au prix le plus bas des envois isolés du Courrier B.

Dépôt des envois

Le dépôt des envois avec affranchissement PP doit être accompagné du bordereau de dépôt/bulletin de livraison établi en ligne. Une fois connecté à la Poste, vous pouvez créer ce document via le service en ligne «Bordereau de dépôt lettres» sur le portail client «Ma Poste (www.poste.ch/services-en-ligne)».

Des frais de traitement de 20 francs sont facturés pour le dépôt d'envois sans bordereau de dépôt ou bulletin de livraison officiel.

En cas de paiement comptant au guichet postal, aucun bordereau de dépôt n'est nécessaire.

La déclaration d'envoi indique les prestations fournies par la Poste et sert de base à la facturation. Déposez toujours vos envois PP dans un office de poste, un centre logistique ou un centre courrier ou demandez la prise en charge de vos envois. L'utilisation des boîtes aux lettres pour le dépôt des envois PP n'est pas autorisée.

Triez les envois pour le dépôt par produit et par format. Assurez-vous que la zone d'affranchissement est bien située en haut à droite.

Décompte

Le décompte mensuel des frais de port s'effectue au moyen d'une QR-facture ou d'un débit d'un compte postal. Le débit d'un compte postal d'une tierce personne nécessite l'accord du titulaire du compte. Il n'est pas possible de débiter le montant depuis le compte postal d'une banque.



Présentation

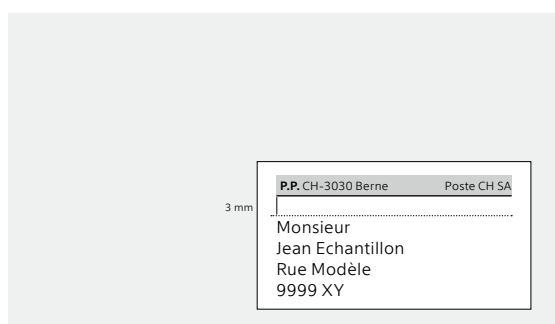
Positionnement sur les enveloppes au format paysage

Pour les enveloppes au format paysage, la marque d'affranchissement PP doit être placée en haut à droite dans la zone d'affranchissement. La marque d'affranchissement peut dépasser de 10 mm maximum de la zone d'affranchissement.



Zone d'affranchissement en haut à droite sur l'enveloppe

En cas d'utilisation d'enveloppes à panneau transparent, la marque d'affranchissement PP peut être apposée au-dessus de l'adresse du destinataire avec une ligne de séparation et un espacement de 3 mm.



Zone d'affranchissement dans la fenêtre d'adresse

Veillez à ce que l'adresse du destinataire et la marque d'affranchissement PP soient toujours entièrement visibles dans la fenêtre d'adresse, même en cas de glissement du contenu dans l'enveloppe.

Positionnement sur les enveloppes au format portrait

Vous souhaitez expédier des enveloppes au format portrait? Vous devrez alors respecter des directives de positionnement différentes de celles qui s'appliquent au format paysage pour la zone d'affranchissement. Vous trouverez la spécification correspondante sous www.poste.ch/presentationlettre dans les spécifications «La présentation des lettres de A-Z» (chapitre «Adressage correct» et «Présentation»).

En outre, l'adressage et la présentation sont soumises aux directives générales sur les envois de la poste aux lettres de la Poste. Vous trouverez des informations détaillées sous www.poste.ch/presentationlettre dans les spécifications «La présentation des lettres de A-Z» (chapitre «Adressage correct» et «Présentation»).

Éléments obligatoires

Les éléments obligatoires sont la marque d'affranchissement P.P. (Port Payé), le numéro postal d'acheminement et la localité de l'expéditeur, le logo de la Poste ou la mention «Poste CH SA» ainsi que le cadre (positionnement dans la zone d'affranchissement) ou le cas échéant la ligne de séparation avec l'adresse du destinataire (positionnement dans la zone de l'expéditeur).

Pour les envois en Courrier A, la mention «A» ou «A-PRIORITY» est aussi un élément obligatoire de la marque d'affranchissement. Pour les envois à destination de l'étranger, la mention «A-PRIORITY» n'est pas obligatoire. Il est néanmoins conseillé de l'indiquer. En outre, il convient de faire figurer «CH» devant le numéro postal d'acheminement situé dans la mention P.P.

Le code Datamatrix est un élément facultatif.

Présentation personnalisée

Vous pouvez également concevoir entièrement des marques d'affranchissement PP avec vos propres motifs. Il ne doit pas y avoir de confusion possible avec les timbres-poste officiels de la Poste.

Aspects juridiques en matière d'envois PP

Tous les envois PP sont régis par les conditions générales de la Poste. Les contenus ci-après ne sont pas autorisés:

- données contraires au droit en vigueur
- données pouvant donner lieu à une confusion avec des timbres-poste officiels, par la représentation de valeurs de taxe, le mot «Helvetia» ou la reproduction de sujets de timbres de la Poste existants
- contenus à caractère politique, raciste, contraire aux droits de l'Homme ou sexiste
- L'imitation d'un cachet d'oblitération postal n'est autorisée que si la mention de la date et le symbole de la croix suisse n'y figurent pas.

Aperçu Affranchissement PP

	Standard	Alternatives	Présentation individuelle
Zone d'affranchissement avec code Datamatrix		 	
Zone d'affranchissement sans code Datamatrix		 	
Fenêtre d'adresse avec code Datamatrix	 Monsieur Jean Echantillon Rue Modèle 9999 XY	 Monsieur Jean Echantillon Rue Modèle 9999 XY	
Fenêtre d'adresse sans code Datamatrix	 Monsieur Jean Echantillon Rue Modèle 9999 XY	 Monsieur Jean Echantillon Rue Modèle 9999 XY	
Fenêtre d'adresse avec code Datamatrix et étiquette Envoi «pro clima»	 Monsieur Jean Echantillon Rue Modèle 9999 XY	 Monsieur Jean Echantillon Rue Modèle 9999 XY	
Fenêtre d'adresse: expédition en Suisse avec mention de l'expéditeur	 Monsieur Jean Echantillon Rue Modèle 9999 XY	 Monsieur Jean Echantillon Rue Modèle 9999 XY	
Fenêtre d'adresse: expédition en Suisse et à l'étranger avec mention de l'expéditeur	 Monsieur Jean Echantillon Rue Modèle 9999 XY PAYS*	 Monsieur Jean Echantillon Rue Modèle 9999 XY PAYS*	

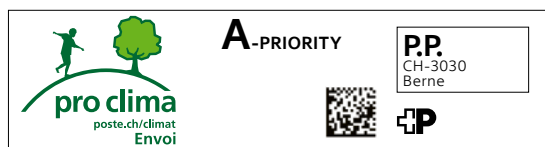
*Le PAYS ne doit être indiqué que pour les envois à destination de l'étranger.

*Le PAYS ne doit être indiqué que pour les envois à destination de l'étranger.

Service en ligne «Création de marques d'affranchissement»

Le portail client «Ma Poste» vous offre un service en ligne pratique et gratuit pour la production de marques d'affranchissement PP avec un code Datamatrix (Letter ID light / Letter ID). Vous pouvez créer des affranchissements PP classiques ou compléter votre marque d'affranchissement par un logo, une image ou un slogan. Vous êtes totalement libre dans la conception des éléments publicitaires.



Pour créer vos marques d'affranchissement PP, sélectionnez la présentation souhaitée et saisissez le numéro de référence de facturation, le numéro postal d'acheminement et la localité. Vous pouvez en outre indiquer comment vous désirez que vos retours soient traités par la Poste. Une fois créée, vous pouvez télécharger et imprimer la marque d'affranchissement.






Bon à tirer

Avant impression, vous avez la possibilité de faire contrôler votre modèle de lettre par nos spécialistes. Vous trouverez des informations détaillées sous www.poste.ch/bon-a-tirer et dans les spécifications «La présentation des lettres de A–Z» (chapitre «Bon à tirer»).

Aperçu des éléments de présentation des marques d'affranchissement PP

Élément	Oblig.	Facult.	Description	Exigences minimales zone d'affranchissement	Exigences minimales fenêtre d'adresse
P.P.	<input checked="" type="checkbox"/>		La marque d'affranchissement «P.P.» signifie: «Port Payé» (norme internationale)	<ul style="list-style-type: none"> – Taille des caractères: 3 mm (12 pt ou plus si possible), gras, noir – Police: Verdana, Arial, Helvetica, Frutiger 	<ul style="list-style-type: none"> – Taille des caractères: 3 mm (12 pt ou plus si possible), gras, noir – Police: Verdana, Arial, Helvetica, Frutiger – Positionnement: à gauche dans la fenêtre d'adresse
CH-3030 Berne	<input checked="" type="checkbox"/>		NPA et lieu d'expédition (domicile de l'expéditeur ou selon accord p. ex. NPA du service chargé du traitement des retours)	<ul style="list-style-type: none"> – Taille des caractères: 2 mm (8 pt), noir – Police: Verdana, Arial, Helvetica, Frutiger – Désignation de la localité: max. 18 caractères 	<ul style="list-style-type: none"> – Taille des caractères: 2 mm (8 pt), noir – Police: Verdana, Arial, Helvetica, Frutiger – Désignation de la localité: max. 18 caractères
 Poste CH SA	<input checked="" type="checkbox"/>		Identification des envois postaux pour reconnaissance du prestataire de service postal. Identification soit par le logo de la Poste, soit par la mention «Poste CH SA» dans l'une des quatre langues suivantes: allemand («Post CH AG»), français («Poste CH SA»), italien («Posta CH SA») ou anglais («Post CH Ltd»). Le logo de la Poste correspondant peut être téléchargé sous www.poste.ch/modeles_presentation → Modèles d'impression. L'identification avec «Poste CH SA» ou avec le logo de la Poste n'est obligatoire que pour les envois du service intérieur.	<ul style="list-style-type: none"> – Taille du logo de la Poste: minimum 3 mm (hauteur) – Le logo de la Poste ne doit pas être représenté en bleu. <p>Identification «Poste CH SA»:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Taille des caractères: 6 pt (ou plus si possible), noir – Police: Verdana, Arial, Helvetica, Frutiger 	<ul style="list-style-type: none"> – Taille du logo de la Poste: minimum 3 mm (hauteur) – Le logo de la Poste ne doit pas être représenté en bleu. <p>Identification «Poste CH SA»:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Taille des caractères: 6 pt (ou plus si possible), noir – Police: Verdana, Arial, Helvetica, Frutiger
		<input checked="" type="checkbox"/>	Code Datamatrix (ECC 200)	<ul style="list-style-type: none"> – Taille du code: 9 × 9 mm à 15,6 × 15,6 mm selon le type du DMC, voir manuel «Codes à barres et codes Datamatrix pour envois de la poste au lettres» (www.poste.ch/datatransfer-lettres) – Espacement/zone libre: 2 mm autour du code – Couleur: noir standard (selon spécification) 	<ul style="list-style-type: none"> – Taille du code: 9 × 9 mm à 15,6 × 15,6 mm selon le type du DMC, voir manuel «Codes à barres et codes Datamatrix pour envois de la poste au lettres» (www.poste.ch/datatransfer-lettres) – Espacement/zone libre: 2 mm autour du code – Couleur: noir standard (selon spécification)

Aperçu des éléments de présentation des marques d'affranchissement PP

Elément	Oblig.	Facult.	Description	Exigences minimales zone d'affranchissement	Exigences minimales fenêtre d'adresse
A-PRIORITY	Suisse <input checked="" type="checkbox"/>	Etranger <input checked="" type="checkbox"/>	Produit de traitement Graphics possibles: A-PRIORITY A-PRIORITY P.P. A	<ul style="list-style-type: none"> Taille du caractère pour le «A»: min. 6 mm (24 pt), gras, noir Police: Verdana, Arial, Helvetica, Frutiger <p>(service intérieur: «P.P. A» sans PRIORITY suffit. «PRIORITY» peut être plus petit que le «A»). Les polices plus petites que 6 mm sont autorisées, mais risquent toutefois de causer des problèmes de lecture par les systèmes optiques.</p> <p>Pour les envois à destination de l'étranger, il est conseillé d'indiquer la mention «A-PRIORITY».</p>	<ul style="list-style-type: none"> Taille du caractère pour le «A»: min. 6 mm (24 pt), gras, noir Police: Verdana, Arial, Helvetica, Frutiger <p>(service intérieur: «P.P. A» sans PRIORITY suffit. «PRIORITY» peut être plus petit que le «A»). Les polices plus petites que 6 mm sont autorisées, mais risquent toutefois de causer des problèmes de lecture par les systèmes optiques.</p> <p>Pour les envois à destination de l'étranger, il est conseillé d'indiquer la mention «A-PRIORITY».</p>
	<input checked="" type="checkbox"/>		<p>Cadre: fait partie intégrante de la norme internationale</p> <p>Les textes P.P., CH, le numéro postal d'acheminement et le nom de la localité doivent être placés dans le cadre</p> <p>Aucune autre mention ne doit figurer dans le cadre. En sont exclus le logo de la Poste et la mention «A» pour le Courrier A.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Taille: minimum 300 mm² et maximum 74 x 38 mm. Forme rectangulaire, pour que la marque d'affranchissement soit reconnue comme telle. (À titre exceptionnel, sont également acceptées comme timbre la forme du timbre-poste et la marque PP). Espacement/zone libre par rapport au texte: au moins 1 mm tout autour 	<p>Envois pour l'étranger: le cadre est nécessaire dans la fenêtre d'adresse également. On peut y renoncer pour les envois du service intérieur.</p> <ul style="list-style-type: none"> Epaisseur de cadre d'au moins 0,75 pt (au moins 1,5 pt en cas d'envois sous film)
	<input checked="" type="checkbox"/>		<p>Ligne: marque d'affranchissement placée dans la fenêtre d'adresse. Dans la fenêtre d'adresse, la marque d'affranchissement doit être séparée de l'adresse du destinataire par une ligne continue distante de 3 mm (dans le cinquième supérieur de la fenêtre).</p>		<ul style="list-style-type: none"> Distance entre la ligne et le texte placé au-dessus: 0,5 –1 mm Distance entre la ligne et l'adresse du destinataire placée en-dessous: 3 mm Épaisseur de ligne d'au moins 0,75 pt (au moins 1,5 pt en cas d'envois sous film) Longueur minimale de la ligne 55 mm, maximale de 110 mm. Le début et la fin de la ligne de séparation doivent être intégralement visibles dans la fenêtre de l'enveloppe (une ligne de séparation continue peut donner lieu à des erreurs de tri). L'indication de l'expéditeur peut également être positionnée au-dessus de l'adresse du destinataire. Dans ce cas, la mention de l'expéditeur doit être séparée de l'adresse du destinataire par une ligne horizontale et figurer sur une seule ligne.
		<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le label «pro clima» peut être imprimé par défaut sur les envois. Pour tous les envois en Suisse et à l'étranger, la Poste prend en charge les coûts de la compensation des émissions de CO₂. Important: le label «pro clima» est une marque déposée de la Poste. Il ne peut être apposé que sur les envois confiés à la Poste en vue de leur transport (expédition/distribution).</p>	<p>Le label «pro clima» est composé d'une illustration (arbre et personnage), de la marque nominative (pro clima) et de l'URL (www.poste.ch/climat). Ces éléments constituent une entité qui ne doit pas être modifiée. Pour les applications sur de petits envois (largeur inférieure à 15 mm), il est toutefois possible de supprimer l'URL pour des raisons de lisibilité.</p> <p>Téléchargement du logo: www.poste.ch/climat</p>	<p>Le label «pro clima» est composé d'une illustration (arbre et personnage), de la marque nominative (pro clima) et de l'URL (www.poste.ch/climat). Ces éléments constituent une entité qui ne doit pas être modifiée. Pour les applications sur de petits envois (largeur inférieure à 15 mm), il est toutefois possible de supprimer l'URL pour des raisons de lisibilité.</p> <p>Téléchargement du logo: www.poste.ch/climat</p>

Remarque:

Si, lors du dépôt des envois, un élément obligatoire de l'identification PP manque sur les envois, ceux-ci sont timbrés après coup par la Poste moyennant un supplément (Timbrage PP).

Timbrage PP et identification Courrier A par la Poste

Si vous le souhaitez, nous nous chargeons d'apposer la marque d'affranchissement PP sur vos envois. Les envois sous film sont exclus et doivent obligatoirement être déposés avec la marque PP. Les envois sous film ou ne pouvant être traités mécaniquement et dépourvus de marque PP doivent être munis d'une étiquette PP apposée par la Poste. La Poste percevra un supplément à ce titre.

Les envois du service intérieur en Courrier A doivent porter la mention «A». Dans le cas où l'urgence d'un envoi changerait et que vous souhaitez expédier vos envois en Courrier A, la Poste se charge d'appliquer la mention «A».

Identification	Coûts
Timbrage PP	CHF 0.05 par envoi
Supplément pour l'apposition d'une étiquette PP, p.ex. pour les envois sous film ou ne pouvant être traité mécaniquement.	CHF 0.25 par envoi
Timbrage Courrier A mention	CHF 0.05 par envoi
Timbrage ultérieur avec marque du prestataire	CHF 0.05 par envoi
Charges globales	Prix minimal de CHF 5.00 par ordre

Prix TVA incluse.

Code Datamatrix

Idéalement, l'affranchissement PP est complété par un code Datamatrix Letter ID. Ce code dynamique permet d'identifier tous les envois de lettres individuels et de suivre leurs processus de tri, de traiter efficacement et automatiquement les retours et bien plus encore. Vous trouverez des informations détaillées sur www.poste.ch/letterid.

Autres prestations intéressantes

Services en ligne sur le portail client de la Poste

Un grand nombre de services en ligne pratiques sont à votre disposition pour répondre à une multitude de besoins. Vous trouverez un aperçu de tout ce qu'il faut savoir à ce propos sous www.poste.ch/services-en-ligne. En tant que client commercial, vous avez accès aux services en ligne tels que Bordereau de dépôt lettres, Étiquettes colis Suisse, Commande de codes à barres et d'étiquettes d'expédition, Suivi des envois, postshop.ch sur le portail clients «Ma Poste». Certains de ces services requièrent une simple inscription et, dans certains cas, une relation de facturation avec la Poste.

L'utilisation des services est généralement gratuite et peut se faire en seulement quelques étapes simples. Essayez vous-même et laissez-vous convaincre par la simplicité d'utilisation. Inscription et connexion: www.poste.ch/ma-poste.

DataTransfer (DT) / DataExchangeServices (DXS)

DataTransfer est une plateforme de dialogue multifonctionnelle destinée à l'échange de données d'expédition et de facturation ainsi qu'à la réception de rapports de statut pour le traitement des envois. Avec DataTransfer, vous transmettez les données électroniques enregistrées des lettres avec code à barres (BMB). En plus du bulletin de livraison pour le dépôt, vous recevez un protocole de traitement immédiatement après la transmission. Vous pouvez, en outre, contrôler le statut de traitement de vos envois en permanence et établir le bordereau de dépôt/bulletin de livraison pour le dépôt d'envois PP. De plus amples informations sont disponibles sous www.poste.ch/datatransfer-lettres et dans le factsheet «DataTransfer».